

Qu'avons-nous ?

Pôles d'intervention

Pôle Educatif Judiciaire

Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) :

Mesure de protection judiciaire dans le milieu familial, ordonnée par les juges des enfants pour des enfants en danger du fait de leurs conditions de vie ou liée à des difficultés dans la responsabilité éducative de leurs parents.

1000 mesures / 0-18 ans

Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMOR) :

Mesure de protection judiciaire dans le milieu familial, ordonnée par les juges des enfants pour des adolescents, en situation de grandes difficultés et/ou en voie de marginalisation.

140 mesures / 13-18 ans

Réparation Pénale :

Mesure éducative judiciaire ordonnée par les juges des enfants ou par le Parquet dans le cadre d'alternatives aux poursuites judiciaires.

450 mesures / 13-18 ans

Pôle Handicap

Institut Médico-éducatif (IME) :

Accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA) avec ou sans troubles associés ou en situation de polyhandicap.

66 places / 6-20 ans

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) :

Accueil d'adultes atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA) avec ou sans troubles associés ou en situation de polyhandicap.

22 places / 20 ans et +

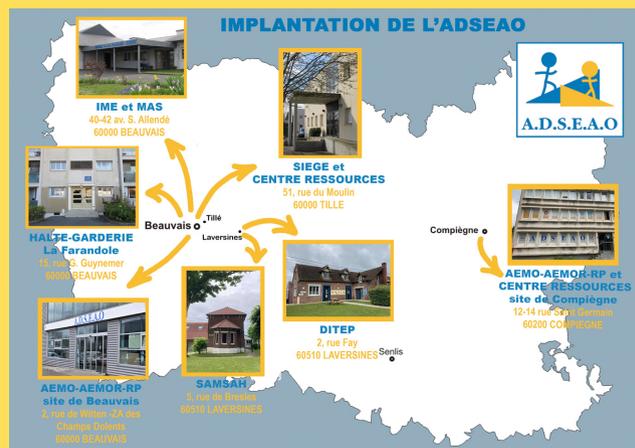
Qui sommes-nous ?

L'association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte de l'Oise est née le 25 février 1961 sous la forme d'une association Loi 1961.

Son projet : Créer des institutions de prévention et de rééducation pour les jeunes en difficultés ou en danger

- 1 Agir auprès d'enfants ou d'adultes en difficultés ponctuelles ou constantes, parfois évolutives
- 2 Offrir les meilleures conditions de développement des compétences des personnes momentanément ou durablement fragilisées.
- 3 Accompagner la réalisation des projets de vie et conduire chacun vers une autonomie dans la mesure des capacités

UNE ASSOCIATION EN CONSTANTE EVOLUTION À L'IDENTITÉ FORTE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE



PROJET ASSOCIATIF 2021-2026

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE À L'ADULTE DE L'OISE

"Être là où le dispositif n'est pas"

03.44.06.04.04 - siege.secretariat@adseao-asso.fr
Adseao-asso.fr

juin 2021

Comment œuvrer ?

Un siège social et quatre pôles

Pôle Education et Accompagnement Spécialisé

Dispositif ITEP (DITEP) :

Dispositif médico-social vers lequel la Maison Départementale du Handicap (MDPH) oriente des enfants et des adolescents souffrant de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales.

82 places / 3-20 ans

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapé (SAMSAH) :

Accompagnement médico-social à la demande d'une personne en situation de handicap psychique, sur notification de la Maison Départementale du Handicap (MDPH), avec une visée d'intégration professionnelle et/ou intégration par le logement.

33 places / 20 ans et +

Pôle Petite-Enfance

Halte Garderie - La Farandole

Accueil occasionnel d'enfants, porteurs ou non d'un handicap, favorisant la socialisation de l'enfant et tendant à développer ses capacités motrices et cognitives.

16 places / 3 mois- 4 ans

Centre Ressources Petite-Enfance et Handicap

Interface entre les familles d'enfants porteurs d'un handicap suspecté ou avéré et les professionnels de santé, du secteur social et médico-social, en lien avec la scolarité et/ou la péri-scolarité afin d'éviter l'isolement des familles et favoriser l'inclusion des enfants en milieu ordinaire.

60 suivis / 0-6 ans



Une citoyenneté assumée

L'ADSEAO se pose en garant de l'application des politiques publiques.

- Universalité
- Laïcité

Notre priorité : Permettre à chacun d'acquérir ou retrouver sa place de citoyen en développant son projet de vie.

Devenir un acteur accompli

- Accompagner chacun, dans ses besoins et envies en les mettant au premier rang 
- Amener l'individu à reconstruire ou restaurer son image 
- S'engager professionnellement et bénévolement pour tous, à travers le modèle de la recherche action 
- Notre travail se fondera toujours sur la mise en évidence des potentiels de chacun et le développement de son projet de vie 

L'inclusion doit toujours être le but recherché

Mettre en œuvre l'accompagnement de la personne quelque soit sa difficulté

Offrir une vie ouverte sur le monde

L'ADSEAO :
Ouverte à toutes collaborations

Favorise le partage d'expériences et de compétences

Facilite les relations et interactions sociales à distance

Notre identité

Respect de la dignité de la personne

Préservation de la sécurité

Gestion raisonnée des moyens alloués

Conditions de travail efficaces

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

03.44.06.04.04

siege.secretariat@adseao-asso.fr

Adresse postale unique :
153 Rue de Guise - BP60688
02100 Saint Quentin



1961

1976

- 1979

1983

1988

1992 1993

- 1998 1999 2001

2005

2007

- 2010 2013

2015

2018 2019

2021

2026

25 février 1961
Naissance de l'ADSEAO

Foyer pour jeunes filles
Les charmillles

Reprise du service AEMO
de l'UDAFO vers l'ADSEAO

"Espoir et Vie"
Etablissement mixte d'enfants

Fermeture des Charmilles

1992 : Club des préventions
1993 : IRTEP " Les Guérets"

1998 : Fermeture du club des préventions
1999 : AEMO renforcée et Réparation Pénale
2001: Sessad

2005 : ITEP "Les Guérets"
2007 : Signature CPOM avec l'ARS
IME et MAS "France-Raphaële Fleury"

2010 : SAMSAH
2013 : Renouveau CPOM

2015 : Dénomination des Pôles :
• Pôle Education et Accompagnement
Spécialisé
• Pôle Educatif Judiciaire
• Pôle Handicap

2018 : Centre Ressources
2019 : Halte-Garderie
et création du Pôle Petite-Enfance

2021 : L'Association
fête ses 60 ans

2026 : Terme du projet
associatif